



Notre dossier : P5100-S081-20-0

Le 20 novembre 2006

Par courriel

Saskatchewan Wheat Pool
2625, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4T 7T9

Attn : Mayo Schmidt, chef de la direction

**Objet : Directive d'observation
Saskatchewan Wheat Pool/Grain Services Union (I.L.W.U.) Pension Plan (le régime)
Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension (LNPP)
Numéro d'agrément 55971**

Monsieur,

Le 26 octobre 2006, je vous ai fait parvenir un avis d'intention de délivrer une directive en vertu de l'article 11 de la LNPP. Le Saskatchewan Wheat Pool (SWP) avait jusqu'au 14 novembre 2006 pour présenter ses observations. J'ai reçu une lettre datée du 3 novembre 2006 de Randy Bauslaugh qui faisait des observations au nom du SWP. J'ai aussi reçu une lettre de Ronni Nordal, datée du 14 novembre 2006, qui présentait des observations au nom du Grain Services Union.

Selon moi, les observations soumises par le SWP n'abordent pas adéquatement le problème de capitalisation du régime, n'indiquent pas que le SWP adopte les dispositions nécessaires pour garantir la capitalisation soutenue du régime conformément à la LNPP et n'énonce pas de mesures qui seraient en accord avec des pratiques financières et commerciales saines et sûres.

Par conséquent, en vertu de l'article 11 de la LNPP, vous trouverez sous pli une directive qui entre en vigueur immédiatement.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le surintendant intérimaire,

Julie Dickson

Pièce jointe

c.c. : Conseil de fiducie
M. Hugh Wagner, Grain Services Union
M. Randy Bauslaugh, Blake, Cassels & Graydon LLP



Mlle Ronni Nordal, Richmond Nychuk